



### SANTÉ PUBLIQUE

# Le Congo va se doter d'un centre de traitement du cancer

Une délégation du Groupe Hope Cancer Centers international en visite de travail au Congo a annoncé, le 20 octobre, l'installation dans les tout prochains mois d'un centre intégré de lutte contre le cancer. Ce projet est porté par le groupe européen

Ergea qui compte près de deux cents cliniques à travers le monde.

« Nous allons déployer sous peu une unité de dépistage mobile qui va dépister des patients du cancer du col de l'utérus, du sein et de la prostate. Ce sera une

importante étape pour pouvoir déjà cartographier la densité de l'incidence de la maladie au Congo », a déclaré la directrice générale du Groupe Hope Cancer Centers Congo, Karine Mombouli.

Page 6

### BANQUES

# Que deviendront les 200 salariés de la Société générale ?

Les actifs de la Société générale Congo ont été repris par la BGF Bank Congo. La direction générale de cette structure se préoccupe de l'avenir de ses 50 à 200 salariés. Dans le communiqué annonçant la cession, le gouvernement n'a pas fait état de la situation des travailleurs.

« La finalisation de cette opération de cession, qui pourrait intervenir d'ici le début de l'année 2024, est soumise à l'accord préalable des autorités financières et réglementaires compétentes », précise le communiqué.

Page 5



L'agence de la Société générale Congo à Brazzaville/DR

### POINTE-NOIRE

# Le CSI de Ngoyo doté d'une maternité



Une vue de la maternité/Adiac

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a inauguré le 20 octobre, en présence du ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, la maternité du Centre de santé intégré (CSI) de Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Cette infrastructure sanitaire compte des blocs opératoire et d'accouchement, une salle d'échographie et de surveillance équipée de couveuses pour prématurés. Elle est le fruit d'un partenariat entre la Fondation Congo Assistance et la société Terascom.

Page 16

### AFFORESTATION

# Plus de cent mille plants mis en vente



Les officiels visitant les stands des pépinières/Adiac de la biodiversité, à l'amélioration de la qualité de vie des populations et de la qualité de l'air que nous respirons ; ainsi que la création d'un environnement plus sain pour les générations actuelles et futures », a-t-elle déclaré.

Page 5

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a ouvert le 20 octobre à Brazzaville la septième édition de la foire aux plants où sont exposés près de 179 857 pour fédérer la filière production des plants autour d'une plateforme commune de valorisation de la production locale du grand public.

« Chacun de ces plants que vous découvrirez aujourd'hui représente une opportunité de contribuer à la préservation

**ÉDITORIAL**  
**Brazza-la-verte**  
Page 3

## ÉDITORIAL

## Brazza-la-verte!

Un déclic permet à Brazzaville de reprendre des charmes. La tenue cette semaine dans la capitale congolaise du sommet des trois bassins tropicaux lui a porté chance et ses habitants en sont flattés. En centre-ville, depuis plusieurs jours, l'éclairage public est à nouveau visible, les principales avenues non seulement reçoivent une nouvelle couche de bitume, mais sont marquées et parlent désormais aux usagers.

N'ayant jamais renoncé à sa réputation de ville verte, Brazzaville voit ses places publiques assainies, ses caniveaux désengorgés, les nids de poule, devenus un véritable casse-tête pour les automobilistes, en partie traités. Ce travail occasionne des embouteillages, conséquence directe de cette stimulante effervescence.

L'hôtel de ville a-t-il décadencé sa tirelire ? Question essentielle d'autant plus que les Brazzavillois s'interrogent toujours : pourquoi, vieille de 143 ans, leur capitale tarde à être transfigurée ? Ces jours-ci, néanmoins, quand on se trouve dans le cœur de la ville tout indique à cette allure que les mois prochains décerneront un satisfécit de l'action en cours.

Dans la vie de tous les jours on s'habille bien pour être apprécié de son entourage, et bien plus pour être en harmonie avec soi-même. Comme toutes les capitales qui se respectent, Brazzaville qui attend ses invités ne pouvait que revêtir sa plus belle robe, une valeur ajoutée à son hospitalité légendaire. A la fin du rendez-vous, il serait bon que le travail ne s'arrête pas là car les quartiers périphériques ont hâte de voir l'obscurité et les bourbiers qui les enserrant appartenir au passé.

Bravo tout de même pour le résultat à mi-parcours !

**Les Dépêches de Brazzaville**

## CONGO-MAROC

## Un nouvel élan pour redynamiser la diplomatie parlementaire

Le groupe d'amitié Congo-Maroc à l'Assemblée nationale conduite par sa présidente, Charlotte Opimbat, a échangé le 20 octobre à Brazzaville avec le chargé d'affaires près l'ambassade du royaume du Maroc au Congo, Ahmmed Agargi. Les deux personnalités ont débattu de la nécessité de redynamiser la diplomatie parlementaire entre les deux pays.



Les membres du groupe d'amitié Congo-Maroc posant avec le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc/Adiac

En compagnie de ses collaborateurs, Charlotte Opimbat est venue présenter l'équipe qu'elle dirige au chargé d'affaires de l'ambassade, Ahmmed Agargi. Ils ont discuté de la nécessité de porter encore plus haut l'étendard de la diplomatie parlementaire entre le Congo et le Maroc à travers la mise en place des groupes d'amitié.

« En qualité des membres du groupe d'amitié Congo-Maroc à l'Assemblée nationale, nous sommes venus rencontrer le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc pour lui pré-

senter notre équipe. Avec lui, nous avons discuté de la possibilité de créer, à l'avenir, un cadre de collaboration avec le groupe d'amitié du royaume du Maroc, en vue d'échanger les expériences dans ce domaine, de bien développer la diplomatie parlementaire », a expliqué Charlotte Opimbat. Saluant la rencontre, le chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc au Congo estime que l'initiative permettra de renforcer la collaboration entre les deux pays et peuples frères.

« La volonté du Congo et du

royaume du Maroc est de mettre en place un partenariat d'exception dans tous les domaines. Et, l'installation de ces groupes d'amitié permettra de donner un nouvel élan à cette relation d'exception, afin de traduire dans les faits la volonté de leurs excellences Denis Sassou N'Guesso et de Sa majesté roi Mohammed VI. Beaucoup de défis sont à relever, mais à travers cette coopération nous parviendrons », a affirmé Ahmmed Agargi.

**Firmin Oyé**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## Les anciens présidents départementaux réclament le paiement de leurs indemnités

Une délégation des anciens présidents des conseils départementaux et municipaux conduite par l'ancien maire de Dolisie, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, a interpellé le 20 octobre à Brazzaville la chambre haute du Parlement afin que celle-ci plaide auprès des autorités publiques pour le paiement de leurs arriérés de salaires datant pour certains de cinq ans.



Les deux délégations en pourparlers/Adiac

« Le Sénat est, à notre avis, la porte attitrée par laquelle on devait venir présenter nos doléances. Il s'agit naturellement de nos arriérés des salaires », a déclaré Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, avant de rappeler que la mandature passée était difficile tenant compte de la conjoncture en cours. « Aujourd'hui les choses sont en train de s'améliorer au regard du rythme de paiement des salaires au niveau des collectivités locales ».

« Nous sortons de cette rencontre satisfaits, étant donné que le président du Sénat, Pierre Ngolo, a pris l'engagement de porter haut notre situation et nous osons croire qu'au regard de l'embellie fi-

nancière que connaît le pays, la solution à notre situation sera trouvée », a ajouté Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso.

Intervenant à cette occasion, le président de la Commission Économie et Finances du Sénat, Jean Marie Epouma Andziba, a reconnu que la part qui revenait aux collectivités locales n'était pas jusque-là reversée à ces entités, mais il y a aujourd'hui une évolution. « Nous allons faire le plaidoyer, puisqu'il s'agit de nos droits, nous allons appesantir sur ce problème », a-t-il signifié. Pour sa part, Pierre Ngolo a rappelé au collectif que le Sénat a toujours été sensible à ce genre de situation. « Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir

pour atténuer cette difficulté. Nous sommes particulièrement attentifs lorsqu'il s'agit des conseils parce que nous sommes leurs produits, nous les représentons », a souligné le président du Sénat, avant de revenir sur la question de la décentralisation qui a fait l'objet d'une interpellation à une session. « Nous avons fait la réflexion, nous avons associé les ministres et cela a débouché sur des recommandations dont certaines ont été transcrites en décret, c'est une situation qu'il faut traiter avec tout le sérieux. Nous allons voir ce qui peut être fait, à quel rythme, et vous serez fixés », a-t-il laissé entendre.

Jean Jacques Koubemba

## DÉVELOPPEMENT

## Bientôt un institut de technologie agricole à Brazzaville

Le conseiller, chef de mission adjoint de l'ambassade du Japon au Congo, Maekawa Hidenobu, et le directeur de l'Institut de technologie agricole, Biazi Ntela, ont signé le 18 octobre un contrat de don relatif au projet de construction de l'Institut de technologie agricole dans l'arrondissement 1, Makélékélé.



Échange de parapheurs entre les deux parties/DR

Financé à hauteur de 72,841 dollars américains, ce don s'inscrit dans le cadre de l'aide non-remboursable du Japon aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine. La réalisation de ce projet consistera à la construction de deux bâtiments qui abriteront deux salles de classes chacun ainsi que la construction d'un bureau et des latrines.

Il s'agira également de fournir des équipements pour la formation agro-pastorale afin d'offrir aux apprenants dudit établissement un environnement éducatif sain et amélioré. Pour Maekawa Hidenobu, dans le cadre de sa coopération, le Japon met l'accent sur la notion de la sécurité humaine qui, dit-il, est un principe dans lequel l'éducation et la formation des ressources humaines occupent une place importante. « Je voudrais souligner qu'à travers ce projet le Japon ne vous apporte que son soutien mais, la tâche de l'amener à terme vous incombe. Je souhaite que chacun d'entre vous travaille en avant, en toute conscience que vous êtes les acteurs principaux du développement de vos communautés respectives », a déclaré Maekawa Hidenobu.

« J'espère que ce projet sera mis en œuvre dans le respect des délais afin que nous puissions ensemble faire le don pour l'avenir en offrant un cadre d'apprentissage et des équipements adéquats pour la formation agropastorale aux apprenants de l'institut de technologie agricole », a-t-il ajouté.

Gloria Imelda Lossele

## LE FAIT DU JOUR

## Les limites

C'est le cas de le dire. Le monde moderne se développe à la vitesse « grand V » comme l'attestent les acquis obtenus dans les domaines scientifiques et technologiques. Sur la foi de ce postulat, les prochaines décennies réservent peut-être à l'humanité une existence bien plus prospère en termes de soins de santé, d'infrastructures de communication, de moyens de locomotion, la liste n'est pas exhaustive.

Cette lecture fascinante de l'avenir est en partie raisonnable quand on pense aux difficultés de toutes sortes auxquelles les humains ont été confrontés les époques passées pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, se soigner, ou même s'égayer. S'il est clair que la famine, les pandémies et les conflits armés plus ou moins localisés continuent d'ébranler la société humaine, la grande

inquiétude vient pourtant des limites que posent à l'homme d'aujourd'hui sa capacité à surmonter le bellicisme ancré dans sa nature propre.

Ceci pour montrer du doigt la violence collective qui caractérise de nos jours les prises de parole des décideurs étatiques les plus en vue. Écoutez parler les hommes et les femmes que la force des choses, les accommodations ou les volontés sociopolitiques ont porté à la tête de nos Etats, à la direction des organisations internationales parées du statut de bienfaitrices, voire de donneuses de leçons. Ils dérapent dès lors qu'ils s'expriment sur les sujets existentiels sans mesurer à quel point ils mettent à mal la cohésion mondiale.

Il n'est que d'observer leurs positionnements sur la guerre qui déchire le Proche-Orient depuis

l'attaque perpétrée par le Hamas contre Israël le 7 octobre. Plus que les peuples de tous les pays, à l'unanimité près restés lucides puisque tous veulent de l'arrêt des hostilités, les dirigeants jettent eux quasiment de l'huile sur le feu. L'on pensait, en l'occurrence, que ceux qui sillonnent les villes embrasées de la région porteraient un message de paix, l'on s'aperçoit globalement qu'ils sont à court de meilleures propositions.

Autant le dire clairement, beaucoup dans le moment extraordinairement sensible que nous vivons ne parviennent pas à se défaire d'une vision étriquée des rapports entre les deux parties entrées en belligérance depuis de nombreuses décennies. Partout, que l'on soit en Israël, en Palestine et dans les autres capitales du monde, des voix qui appellent à la retenue sont raillées,

comme si ceux qui s'exercent à ce jeu-là trouvaient le bonheur dans les pénitences infligées aux populations israéliennes et palestiniennes.

L'échec collectif des chancelleries du monde, notamment celles dont les voix peuvent être les mieux écoutées dans ce type de conflit, est à mettre au compte de la vanité de puissance qu'elles revendiquent dans les enceintes internationales. Complices de ces entités sont peut-être, à quelque chose près, ces « spécialistes » qui empoisonnent les « grands » médias avec leurs analyses si savantes qu'elles s'éclairent de toutes petites étincelles aussitôt assombries par l'aveuglante lumière de la vérité. Cette vérité qui nous rappelle l'humilité de ne pas sautiller sur la souffrance des autres.

Gankama N'Siah

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

# La loi portant transformation du Figa promulguée

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micro, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa) est désormais géré selon les règles qui régissent les établissements publics à caractère industriel et commercial.

Après l'adoption par les deux chambres du Parlement en juillet dernier, le président de la République a promulgué la loi portant transformation du Figa en établissement public à caractère industriel et commercial, le 16 octobre. Le nouveau statut juridique du Figa va renforcer la gouvernance de cette structure par des organes de contrôle établis et régis par le droit Ohada en rendant obligatoire la tenue d'une comptabilité et la certification des états financiers par un commissaire aux comptes agréé. Par ailleurs, les sources de financement du Figa seront désormais élargies par la mobilisation des ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux afin de renforcer ses capacités d'ac-

tion et d'améliorer ses performances stratégiques, opérationnelles. « *Le Figa est placé sous tutelle technique du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat et sous la tutelle financière du ministère en charge des Finances et du ministère en charge du Portefeuille public* », indique la loi promulguée en son article 3.

### Le changement s'explique

Créé en 2019 sous la forme d'un établissement public administratif (Epa), le Figa se heurtait à des difficultés d'ordre structurel, conjoncturel, économique et financier dans ses missions. Il y avait, par ailleurs, inadéquation de l'activité de garantie avec la forme juridique d'Epa



consistant en l'interdiction de détenir des comptes auprès des établissements de crédit conformément au règlement général de la comptabilité publique.

L'impossibilité de générer des intérêts ou des produits par des placements réalisés dans les établissements de crédit et de réaliser des actes d'accompagnement qui génèrent des commissions ; la difficulté

de disposer d'une expertise de qualité du fait des limites fonctionnelles d'un Epa ainsi que la difficulté de mobiliser les ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux allongent la liste des raisons ayant conduit le gouvernement à changer le statut juridique du Figa pour permettre à la structure de se doter des meilleurs instruments de gestion et d'une capacité d'action élargie.

### D'autres réformes

La dynamique des réformes structurelles engagée depuis 2021 a abouti à la publication d'autres textes juridiques en 2023 pour redynamiser le secteur des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat au Congo. Il s'agit

notamment des décrets portant création de la Foire internationale de l'artisanat du Congo ; du Salon des métiers du bois. A cela s'ajoute le décret portant attributions et organisations de la direction générale des petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte de réformes, le Figa désormais établissement public à caractère industriel et commercial se positionne non seulement comme un instrument d'inclusion économique et sociale mais aussi comme un des leviers de la politique de promotion de l'emploi, de diversification de l'économie et de lutte contre le chômage sur lequel les porteurs de projets et entrepreneurs congolais devraient compter.

**Rominique Makaya**

## PROJET LISUNGI

## Plus de 1500 autochtones améliorent leurs conditions de vie

L'impact du Projet Lisungi, système des filets sociaux, sur les conditions de vie des autochtones dans la Likouala n'est plus à démontrer. Depuis son lancement en 2019, le projet a pris en charge 1534 ménages autochtones dont 529 à Bétou, 182 à Dongou, 716 à Enyellé et 107 à Impfondo.

Les financements du projet Lisungi en faveur de la population autochtone ont apporté des solutions significatives dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, la santé et la formation qualifiante des jeunes. Dans le domaine de l'éducation par exemple, les écoles ORA (Observer, Réfléchir-Agir) qui recevaient des enfants en majorité autochtones étaient confrontées à de sérieux problèmes dont le manque d'enseignants. Ainsi, sur les 184 enseignants formés et pris en charge par le projet dans la Likouala, 25 enseignent actuellement dans ces écoles. Pour faciliter l'apprentissage, Lisungi a remis des kits scolaires composés, entre autres, de tenues, ardoises, cahiers, stylos, boîtes mathématiques, boîtes de craies et de livres de français et mathématiques à 3 807 enfants autochtones.

### Développer de nouvelles habitudes

Dans le secteur de la santé, à travers le Financement basé sur la performance, le projet a signé des contrats avec différents Centres de santé intégrés (CSI) pour recevoir et soigner gratuitement les malades autochtones. Ce sont les cas des CSI de Dongou et d'Enyellé qui reçoivent les autochtones presque tous les jours pour les consultations prénatales et autres examens médicaux. Les



autochtones, grâce à la gratuité des soins de santé, ont adopté de nouvelles habitudes et vont régulièrement se faire consulter, ont témoigné les agents de santé.

Concernant la formation qualifiante, Lisungi a formé 900 jeunes déscolarisés issus du département de la Likouala. Parmi eux figurent 43 autochtones dont 7 à Enyellé 20 à Bétou et 16 à Impfondo. A l'exception de quelques cas d'abandon, la majorité des autochtones ont suivi leurs formations jusqu'à la fin. C'est le cas de Marie et Sophie, autochtones habitant la ville d'Impfondo, qui apprennent la coupe et couture à l'atelier Biso na Biso. « *Je donne une note de 20/20 à Lisungi parce qu'il m'a permis d'apprendre un métier et de développer mes connaissances. Je perdais mon temps pour rien, aujourd'hui je suis en phase d'apprentissage d'un métier et je suis très heureuse.*

*L'arrivée du projet Lisungi nous a facilité la vie dans la mesure où nous sommes bénéficiaires de la gratuité des soins de santé* », ont-elles souligné.

Grâce à la formation reçue, certains jeunes autochtones ont décroché des emplois dans des sociétés de la place. C'est le cas de Laurent Mombassa vivant à Bétou, formé en mécanique, qui a été recruté en juillet 2023 par la société Likouala-Timber. « *J'ai été bénéficiaire d'une formation en mécanique initiée par Lisungi. Après la formation, j'ai postulé à Likouala-Timber qui m'a par la suite recruté. Je souhaite que ce projet continue afin de permettre aux autres jeunes non formés de notre localité d'en bénéficier également* », a-t-il indiqué.

### Pérenniser les actions

Les allocations de Lisungi ont, par ailleurs, donné la possibilité aux ménages autochtones qui



*Les membres d'un ménage bénéficiaires DR* vie. La majorité des bénéficiaires ont abandonné leurs huttes et ont investi dans la construction des habitations en matériaux durables. Les allocations perçues leur ont permis de se stabiliser et leur mode d'habillement a changé. Véronique Nziba est mère de neuf enfants. « *L'aide de Lisungi m'a permis de m'offrir une maison, de l'équiper et de vêtir mes enfants. De sans-abris, nous avons aujourd'hui un toit grâce au projet Lisungi* », s'est-elle réjouie.

Notons qu'en 2019, la population de la Likouala était estimée à 224.906 habitants dont 13.500 autochtones. Le projet Lisungi prend en charge 1.534 ménages autochtones, soit 11.32%. Un nombre jugé insuffisant. D'où la nécessité de maintenir ce genre d'actions dans la durée en incorporant un maximum de ménages. Le projet Lisungi est cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale.

**Parfait Wilfried Douniama**

## TRIBUNE LIBRE

## La bonne règle pour l'élaboration du budget général de l'Etat exercice 2024

Il est nécessaire d'exposer que ce qui va suivre est fait, par devoir de mémoire et aussi parce que la conjoncture s'y prête (le Parlement est en train d'examiner le projet de budget de l'exercice 2024 dans un contexte de crise et de lutte contre les antivaleurs). Les dispositions résumées des textes en vigueur nous enseignent que les Lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elles définissent.

Elles précisent que les lois suivantes ont le caractère de Lois de finances : la Loi de finances de l'année ; les lois rectificatives ; la loi de règlement.

La Loi de finances de l'année prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire entraînant des charges nouvelles ne peuvent être votées ou signées tant que ces charges n'ont pas été prévues, évaluées et autorisées dans les conditions définies par la Loi. Les plans et lois de programme approuvés par le parlement et définissant les objectifs à long terme, ne peuvent donner lieu à des engagements de l'Etat que dans les limites déterminées par des autorisations de programme votées dans des conditions fixées par la loi.

Les dispositions légales indiquent que seules les lois rectificatives de finances peuvent, en cours d'année, modifier les dispositions de la Loi de finances de l'année.

La loi de règlement constate les résultats financiers de chaque année et approuve les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances complétée, le cas échéant, par les lois rectificatives.

La Loi de finances de l'année autorise la perception des ressources publiques ; elle évalue le montant des ressources d'emprunts ; elle autorise la perception des impôts affectés aux collectivités et aux établissements publics ; elle fixe pour le budget général les prévisions de recettes et de dépenses ; elle autorise les opérations des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor ; elle regroupe l'ensemble des autorisations de programme assorties de leur échéancier ; elle arrête les données générales de l'équilibre financier ; elle peut enfin comporter des dispositions diverses d'ordre financier.

Le projet de Loi de finances de l'année est accompagné :

D'un rapport sur la situation économique et financière, les résultats connus et les perspectives, d'annexes explicatives faisant connaître le coût des services votés antérieurement et celui des mesures nouvelles qui justifient les modifications proposées au montant antérieur des services votés, notamment les crédits afférents aux créations, suppressions et transformations d'emplois ; d'un tableau des effectifs par catégories, grades et imputations budgétaires, des personnels payés sur le budget de l'Etat, d'un rapport sur l'exécution des opérations d'investissement et d'équipement pendant l'année écoulée et indiquant l'échelonnement sur les années futures des paiements résultant des autorisations de programme votées ; d'un rapport sur l'activité des services intéressés pendant l'année écoulée et sur les programmes de fonctionnement et d'investissement prévus pour le prochain exercice ( en ce qui concerne les budgets annexes ) ; de la liste des comptes spéciaux du Trésor faisant apparaître le montant des recettes, des dépenses, des découverts prévus pour ces comptes ; de la liste des taxes parafiscales.

La Loi de finances de l'année fixe le montant maximum de l'ensemble des avances provisoires de trésorerie susceptibles d'être consentis sur les disponibilités du Trésor aux collectivités locales ou aux organismes publics ou d'intérêt public, ainsi que le plafond à l'intérieur duquel la garantie de l'Etat peut être accordée aux emprunts contractés par les entreprises, collectivités ou établissements publics, coopératives, associations d'utilité publique, entreprises privées poursuivant un but d'intérêt général.

Au regard de la synthèse ci-dessus, que pouvons-nous retenir et dire ?

Que pouvons-nous retenir et dire sinon confirmer que dans notre pays, nous disposons d'un cadre de travail pour mener avec rigueur les missions qui nous incombent sur le plan de la gouvernance financière.

Au moment où le Parlement s'attèle à l'examen du projet de budget de l'année de 2024, il est utile de suggérer que les élus du peuple qui y siègent s'entourent de certaines garanties dont les éléments cités ci-dessus devant nécessairement accompagner le document mis à leur disposition.

Telle est notre manière générale de voir.

Telle est notre contribution.

**Emile-Aurélien Bongouandé,**  
Commissaire aux libertés publiques

## RACHAT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

## Le sort des 200 travailleurs encore incertain

Les actifs de la Société générale Congo ont été repris par BGFIBank Congo, après une procédure faite de rebondissements. En annonçant la cession de sa filiale congolaise en juin dernier, le groupe français Société générale semblait se préoccuper de l'avenir des salariés.

Dans le communiqué publié le 19 octobre, le gouvernement n'a pas fait état de la situation des 50 à 200 travailleurs alimentant des inquiétudes notamment chez les intéressés. Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a seulement mentionné l'engagement de l'État congolais et BGFIBank Congo à appliquer les procédures légales ainsi qu'à garantir une transition en douceur et transparente.

Le groupe français Société générale avait justifié la décision initiale de céder ses 93,5% de participation dans la filiale congolaise à la panafricaine Vista Bank, basée à Conakry (Guinée), par la capacité de cette dernière de poursuivre la stratégie de développement de la banque au profit des collaborateurs. La procédure de cession concerne, d'après le groupe, l'intégralité des portefeuilles clients et l'ensemble des collaborateurs.

Cette opération de rachat de la banque Société générale Congo devra être finalisée début 2024.



L'agence de la Société générale Congo à Brazzaville DR

« Les échanges avec BGFIBank Congo ont permis de rassurer l'État sur son engagement à assurer sans faille la bonne continuité des activités dans le respect de la réglementation en vigueur en zone Cémac. La finalisation de cette opération de cession, qui pourrait intervenir d'ici le début de l'année 2024, est soumise à l'accord préalable des autorités financières et réglementaires compétentes », précise le communiqué du gouvernement.

Présente en République du Congo

depuis décembre 2011, la Société générale a ouvert sa première agence à Pointe-Noire en avril 2012, puis une autre à Brazzaville en février 2013. En s'implantant, la banque ambitionnait de devenir un des principaux acteurs bancaires du pays avec la vocation d'accompagner le secteur privé national.

Retenons que la Commission bancaire de l'Afrique centrale a donné, depuis le 2 octobre, son autorisation préalable à l'opération de cession par le groupe Société générale.

**Fiacre Kombo**

## AFFORESTATION

## Plus de cent mille plants mis en vente

Le ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a ouvert le 20 octobre à Brazzaville la septième édition de la foire aux plants. L'objectif étant de fédérer la filière production des plants autour d'une plateforme commune de valorisation de la production locale. Au total, 179 857 plants divers sont exposés.

La septième édition de la Foire aux plants se déroulera dans quatre localités, notamment Brazzaville, Oyo, Pointe-Noire et Dolisie. L'événement sera célébré cette année sous le signe de la maturité de l'horticulteur congolais, d'un réseautage qui concrétise des pépiniéristes. Aussi, une diversité de plants sera mise en vente par les promoteurs des pépinières, à savoir des plants forestiers exotiques et locaux, les plants fruitiers marcottes et greffes tout comme des pieds francs ainsi que ceux des espèces ornementales, fourragères et médicinales. « Les expositions ventes constituent la substance même de la foire aux plants. Elle concerne une large gamme des plants d'espèces forestières, fruitières, ornementales, médicinales, potagères, des produits forestiers non ligneux tels que le miel, le gnetum africanum, le coco et les huiles essentielles d'eucalyptus citriodora et de la citronnelle, des produits agroalimentaires tels que le jus de corossol, le sirop d'ail et bien d'autres comme la propolis et la cire d'abeille », a détaillé François Mankessi, coordonnateur du programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar).

Rendez-vous des mains vertes, la foire aux plants cette année est placée sous le thème « Le futur de la planète, c'est planter. La foire aux plants est là pour vous ! ». Prévu jusqu'au 30 novembre, cet événement vise, entre autres, à promouvoir et faire connaître la diversité et qualité du travail fourni par les pépiniéristes et les circuits d'ap-



Les officiels visitant les stands des pépinières

provisionnement ; initier les jeunes aux métiers des filières du bois de plantation ; de rapprocher les pépiniéristes des acheteurs, etc.

Selon François Mankessi, l'objectif de cet événement qui se tiendra sur 42 jours est de rassembler dans un même endroit les horticulteurs pour faciliter l'accès aux plants de qualité aux Congolais. La particularité de cette édition, dit-il, est qu'elle accueille six exposants de plus par rapport à l'année dernière où l'on ne comptait que 14 pépiniéristes et des entreprises de transformation des produits agroalimentaires.

« En termes de nombre de plants attendus, les prévisions indiquent environ 179 850 plants, un chiffre qui a évolué de 22,9596 par rapport à celui de l'année dernière. Pour ce qui est de la diversité spécifique, les prévisions indiquent la présence à cette édition de 605 espèces contre 129 à la dernière édition soit une régression de 51,1696. Les espèces fruitières représentent 49,219, les potagères 120,63%, médicinal

12,7096, forestière 0,3596, ornementales 4,7696, aromatiques 13,179 et les produits forestiers non ligneux 3,1796 », a fait savoir François Mankessi.

Pour Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière, la tenue de cette foire aux plants n'est pas qu'un événement commercial, mais aussi une occasion de renforcer notre engagement envers la nature. « Les plants que vous trouverez ici ne sont pas seulement des végétaux, ce sont des symboles de la vie, de la croissance et de l'espoir. Chacun de ces plans que vous découvrirez aujourd'hui représente une opportunité de contribuer à la préservation de la biodiversité, à l'amélioration de la qualité de vie de la population et de la qualité de l'air que nous respirons, ainsi que la création d'un environnement plus sain pour les générations actuelles et futures et des revenus pour les promoteurs des pépinières et des plantations », a-t-elle déclaré.

**Gloria Imelda Lossele**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le Congo va se doter d'un centre de traitement du cancer

Une délégation du Groupe Hope Cancer Centers Holding en visite de travail au Congo a annoncé, le 20 octobre, l'installation dans les tout prochains mois d'un centre intégré de lutte contre le cancer à Pointe-Noire.

Conduite par son vice-président, Haithem Ben Abdallah, la délégation de ce groupe a présenté ledit projet aux différentes parties prenantes, notamment les autorités locales, les acteurs de la santé, les assureurs, les banques, la société civile et le gouvernement. L'objectif est de les impliquer, de pouvoir faire en sorte que ce projet devienne interactif. Le porteur du projet, l'associé majoritaire, est actuellement le vice-président de Hope Cancer Centers Holding, leader en radiothérapie en Europe. Il a plus de deux cents cliniques à son actif avec plus de vingt ans d'expériences, installées au Maroc, au Sénégal, au Bénin, etc. Le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon, chef de service de cancérologie au CHU de Brazzaville, a salué l'initiative de Hope cancer centers de mettre en place un centre anti-cancéreux à Pointe-Noire. A ce sujet, a-t-il dit, le Programme national de lutte contre le cancer aura le lourd fardeau d'informer, de sensi-



Le présidium des travaux DR

biliser tout le monde dans les écoles, les universités, les quartiers à cette maladie.

#### La stratégie à mettre en place pour faciliter la prise en charge...

La directrice générale de Hope cancer centers Congo, Karine Mombouli, a indiqué que tous les types de cancers seront pris

en charge par ce centre. « Nous avons des partenaires au niveau de la France et du Maroc. Nous aurons la possibilité d'avoir les médecins congolais pendant la construction du site qui pourront aller se faire former en physique nucléaire, en radiothérapie et radiologie ; c'est pour vraiment être prêt dès le démarrage de la cli-

nique », a-t-elle confié.

La première chose à faire est de pouvoir très prochainement déployer une unité de dépistage mobile qui pourra accueillir des patientes et des patients pour pouvoir se faire dépister du cancer du col de l'utérus, du cancer du sein et du cancer de la prostate pour les hommes, a-t-elle fait savoir. Donc, cela va être une

importante étape pour pouvoir déjà cartographier la densité de l'incidence du cancer au Congo. La directrice générale du Programme national de lutte contre le cancer, le Pr Judith Nsonde Malanda, a expliqué, à cette occasion, que le cancer en général est un problème de santé publique. En 2020, environ 10 millions de décès à travers le monde et 511 mille en Afrique ont été enregistrés. Au Congo, en 2020, nous avons diagnostiqué environ 2500 cancers et la plus grosse part a été les femmes avec 1373 nouveaux cas et parmi elles 833 sont décédées de cancer. On note le cancer du sein, de la prostate, du col de l'utérus, du foie et de l'estomac. Le cancer peut se définir comme un ensemble de pathologie se caractérisant par multiplication et la propagation anarchique des cellules anormales. Ces cellules lorsqu'elles ne sont pas éliminées par l'organisme, elles vont envahir les autres organes (...).

Guillaume Ondze

## ASSAINISSEMENT

## Averda jouera sa partition pour le sommet des trois bassins forestiers

A l'occasion du sommet des trois bassins forestiers et tropicaux du monde (Congo, Amazonie et Bornéo-Mékong) que Brazzaville va accueillir du 26 au 28 octobre, la société d'assainissement Averda-Congo mobilise les moyens pour jouer pleinement sa partition.

« En dépit de tous les défis logistiques, administratifs et financiers auxquels fait face Averda-Congo, et étant donné l'importance de ce sommet, le directeur général de la société Averda-Congo, Nabih Nassar, a pris la décision de déployer un nouvel équipement reçu en juillet 2023 sur l'ensemble des différents axes de la ville de Brazzaville afin d'optimiser ses services au cours de l'événement », souligne un communiqué de presse que la structure a publié à propos du sommet qui s'ouvre dans quelques jours. Cet engagement est pris malgré le non-aboutissement des négociations des contrats d'exploitation de services expirés depuis le 12 avril 2023. « Nous sommes pleinement



Averda va déployer de nouveaux équipements pour le sommet des trois bassins forestiers DR conscients de l'importance de ce sommet pour la nation et c'est pourquoi nous mobilisons nos ressources malgré les obstacles », a indiqué le directeur général d'Averda-Congo, Nabih Nassar.

Averda-Congo promet de s'investir pleinement dans cette action afin de garantir la réussite de ce sommet d'une importance nationale et internationale. Cette mobilisation s'inscrit, en effet, dans le cadre de sa responsabilité sociétale pour ce sommet au cours duquel les questions de la protection de l'environnement seront évoquées. L'assainissement de l'environnement étant le champ d'action de cette société.

Rominique Makaya

## GESTION DES CAS DE VIOLS

## La fondation AVSI fustige le règlement à l'amiable

Engagée dans la lutte contre les violences faites à l'endroit de la femme, la fondation AVSI a, dans un communiqué de presse, dit non au règlement à l'amiable systématique dans les cas de viols. Selon l'ONG, le règlement à l'amiable ne pourra jamais guérir les traumatismes sociaux et psychologiques occasionnés par cette dramatique agression dans la vie de la victime et dissuader les potentielles récidives.

La fondation AVSI et ses partenaires, notamment l'association Tayuwana et le groupe de réflexion contre les violences basées sur le genre, ainsi que la direction départementale de la Promotion de la femme du Kouilou se sont engagées dans la lutte contre les violences faites à l'endroit de la femme depuis janvier 2021 via le projet «Kutelema na kuniokuama ya ba kento », c'est-à-dire en français «Levons-nous contre la maltraitance des femmes ». Cofinancé par la délégation de l'Union européenne en République du Congo, ce projet pose les jalons d'un accompagnement social, qui se veut holistique, des filles et femmes privées de leurs droits et victimes des violences au travers d'une prise en charge psychosociale et juridique et des actions de sensibilisations de masses et de proximité.

Dans un communiqué de presse, la fondation AVSI dénonce le recours systématique au règlement à l'amiable dans la gestion des cas de viols signalés dans le département du Kouilou, notamment dans les localités des sous-préfectures de Loango, Hinda et Madinougou Kayes. Elle rappelle l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des cas de viols (les familles de la survivante et de l'auteur, les agents de santé, la police, la gendarmerie et les autres autorités administratives) la nécessité de ne jamais fermer la porte à la justice, sinon de ne jamais abandonner le recours à la justice, mais de la privilégier. Pour la fondation AVSI, le règlement à l'amiable ne pourra jamais guérir les traumatismes sociaux et psychologiques (blessures intérieures) occasionnés par cette dramatique agression dans la vie de la victime et dissuader les potentielles récidives. « Ce que vous pensez être une aide financière de la victime et sa famille peut pousser l'auteur à répéter cette violence détestable. Disons donc non au règlement à l'amiable systématique, afin de garantir un lendemain sans viol et sans traumatismes futurs à nos enfants, sœurs et femmes », peut-on lire dans ce communiqué.

Notons que la fondation Avsi et ses partenaires du projet, dont la direction départementale de la Promotion de la femme, travaillent durement à l'éradication de tous les freins liés à l'expansion de la culture de la justice au sein des femmes dans le département du Kouilou.

Hugues Prosper Mabonzo

**« Nous sommes pleinement conscients de l'importance de ce sommet pour la nation et c'est pourquoi nous mobilisons nos ressources malgré les obstacles »**

## CONFEJES

# Neuf jeunes congolais encouragés pour leur projet

Neuf jeunes congolais ont reçu l'appui au démarrage de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes) en vue de la création de leurs micro entreprises en 2023.

La cérémonie s'inscrivait dans le cadre de l'ouverture des ateliers de la commission consultative permanente sur la formation des cadres sur le volontariat pour le développement durable. Les lauréats ont été retenus par les membres du Comité de sélection pendant leur réunion tenue du 10 au 15 juillet en Egypte. Ils sont issus d'une présélection rigoureuse de leur pays et du Comité technique de sélection et d'orientation. Le montant global est estimé à 15.035452 FCFA. Les frais de suivi s'élevant à 900.000 FCFA. « *La diversité des produits présentés, leur caractère novateur et promoteur ont permis d'entrevoir leur faisabilité technique et leur rentabilité financière ainsi que leur pérennité* », a expliqué Mme Louissette Renée Thoby Etame Ndedé, secrétaire générale de la Confejes. Elle a précisé que ces jeunes constituent désormais des modèles en étant des leaders pour



d'autres jeunes. « *Vous êtes appelés à mettre en pratique toutes les habiletés et les aptitudes indispensables à un bon entrepreneur* », a-t-elle ajouté.

La secrétaire générale de la Confejes a, par ailleurs, rappelé que dix jeunes bénéficiaires de financement 2022 ont reçu l'appui sur leur demande de subvention pour la consolidation des projets « Confejes incitatif ».

La session annuelle de la commission consultative per-

manente sur la formation des cadres de la Confejes, ouverte le 20 octobre par le ministre congolais de la Jeunesse et des Sports, se tient à Brazzaville sur le thème « *L'harmonisation des programmes de formation en sciences et techniques des activités physiques sportives et de loisir (STAPSJL)* »

C'est une occasion pour les participants d'analyser le document sur l'évaluation, professionnalisation et harmonisation des programmes d'enseignement et de forma-

tion en Sciences et techniques d'animation dans les instituts de la jeunesse, des sports et de loisirs en vue de la validation. Les assises offrent aussi l'opportunité de dresser le bilan de la numérisation et de la documentation, d'échanger sur les modalités d'accès aux documents numérisés et de partager dans le domaine d'insertion professionnelle, de présenter l'état des lieux de la vie scientifique des instituts et STAPSJL. La deuxième session sur le volontariat pour le développe-

ment durable quant à elle, se fixe pour objectif de former les intervenants capables de multiplier les actions de formation et d'animation sur le volontariat dans les différentes contrées du pays tant en zone urbaine que rurale. Elle se propose de promouvoir l'engagement des cadres et jeunes des Etats de la Confejes pour qu'ils forgent eux-mêmes leur propres destin en ayant à l'esprit les valeurs de la Francophonie. Puis amener les participants à entrevoir des stratégies permettant aux jeunes de relever le défi en matière d'éducation d'emploi, de développement durable et d'urbanisation. « *J'ai l'intime conviction que la tenue de ces deux sessions, véritables rendez-vous du donner et du recevoir, renforcera assurément les capacités des cadres et des jeunes, dans leurs domaines respectifs* », a souhaité Hugues Ngouélondé président de la Confejes

**James Golden Eloué**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Validation du document des analyses des laboratoires

Les experts de la santé ont validé, le 20 octobre, le guide national de bonne exécution des analyses des laboratoires. Ce document permettra de rationaliser et de standardiser le fonctionnement des laboratoires pour satisfaire aux exigences de la qualité.



Selon l'approche « une seule santé », le guide national de bonne exécution des analyses des laboratoires est un instrument de service de qualité. C'est un document applicable par tous les laboratoires d'analyses biologiques qui fixe des objectifs à atteindre. Les experts ont examiné ce document et apporté les contributions en s'inspirant de l'expérience des autres pays. Le directeur des technologies de la santé, le Dr Jean Akiana, a expliqué dans son allocution d'ouverture que le Congo ne dispose pas de guide d'exécution des analyses des laboratoires. Pour lui, il faut que tout soit harmonisé pour parler un même langage. Le guide d'analyse est un document précieux qui s'adosse sur la politique natio-

nale des laboratoires sur le plan national de développement du secteur des laboratoires. Il est l'acteur des systèmes des laboratoires, l'outil de consultations avant d'entreprendre une analyse biomédicale en vue d'une harmonisation en matière de laboratoire.

Le Dr Jean Akiana a également rappelé les différents documents techniques du secteur de laboratoire : la politique nationale des laboratoires, le plan stratégique de développement du secteur des laboratoires, le plan qualité et manuel de qualité des laboratoires ainsi que le plan des transports des échantillons. « *La place des laboratoires est d'accompagner le médecin, le patient, la gestion des points d'entrée depuis les frontières*

*pour pouvoir protéger la santé de la population* », a-t-il indiqué.

Notons que l'atelier de validation est organisé par l'Unité de gestion du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase, (Redisse IV), financé par la Banque mondiale.

Le projet a pour objectif de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises d'urgence éligibles.

**Lydie Gisèle Oka**

## VIE ASSOCIATIVE

## Jules Charles Kouba, vice-président de la Cacu

Lors des assises de la 10e session de la Conférence panafricaine de la Fédération mondiale des associations et clubs pour l'Unesco (Cacu), tenue récemment à Lomé, au Togo, les participants ont mis en place une nouvelle équipe dirigeante. Le Congolais Jules Charles Kouba a été élu vice-président de la Cacu.



Les représentants des associations et clubs pour l'Unesco issus de onze pays membres ont participé activement aux activités de la dixième Cacu sur le thème « *Tous unis pour une Afrique pacifique et durable conformément aux agendas 2030 et 2063* ». Au cours de cette rencontre, le Béninois Gabin Ahogbedji Allognon a été porté à la tête de cette organisation panafricaine.

Jules Charles Kouba, qui est par ailleurs président de la Fédération congolaise des associations et clubs pour l'Unesco (Fécasu), assume le poste de vice-président. Le Malien Alou Koita et le Kenyan Naphtal Nyangara ont été élus respectivement deuxième et troisième vice-président. Le secrétariat général a été confié à Augustin Bouda

Des membres du bureau/Adiac du Burkina Faso, au moment où le Togolais Yao Fodou Yawo occupe le poste de trésorier et le Gambien Moudou Sarr celui de commissaire aux comptes.

La rencontre a permis aux participants de réfléchir, entre autres, à la révision des textes fondamentaux régissant cette structure panafricaine ainsi que la réflexion sur les pistes de recherche des financements pour la réalisation de différentes activités. La Cacu regroupe les fédérations nationales des pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est, du centre et Australe. Organisée par la Fédération béninoise des associations et clubs pour l'Unesco, cette rencontre panafricaine a été rendue possible grâce à l'implication du gouvernement béninois.

**Rude Ngoma**

Musée  
du Bassin du Congo



# Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

## AFRICA CULTURE

Une exposition vente  
de peinture avec les artistes

**César Mabelet  
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**  
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso  
Brazzaville République du Congo





## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## L'IRD lance la plateforme «ClimatSuds»

À la veille du premier sommet des trois bassins forestiers tropicaux à Brazzaville, l'Institut français public de recherche (IRD) lance la plateforme «ClimaSuds» en vue de développer les connaissances sur les impacts du changement climatique dans les pays du Sud.

La nouvelle plateforme centralise les données climatiques sur l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est pour permettre d'analyser les impacts du changement climatique. Selon les concepteurs, il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision dans des domaines stratégiques comme l'agriculture, la gestion de l'eau ou encore la biodiversité. Pour comprendre le réchauffement climatique, anticiper ses conséquences sur les aléas et atténuer les menaces sociales qu'il génère, des données climatiques appropriées et des outils informatiques sont indispensables. Cette information scientifique, nécessaire à la prise de décision politique, est insuffisante et difficilement accessible dans les pays du Sud.

Pour répondre à cet enjeu, l'IRD a développé, avec ses partenaires et grâce à la participation de plus de 35 scientifiques, une plateforme numérique en ligne qui centralise des données climatiques pour les pays du Sud. ClimatSuds permet d'accéder et d'analyser des données complètes relatives au changement



Traversée de la rivière Maty bleu au Congo / Marie Alfred Ngoma

Acteur de l'agenda international pour le développement, l'IRD inscrit ses priorités dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

La plateforme ClimatSuds concerne la cible 13.2, visant à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : « Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales ».

climatique. La plateforme agrège des informations diverses, par exemple des modèles de climat, des données terrain, des indices climatiques (sécheresse, incendies, inondations, etc.) et des indicateurs d'impacts adaptés pour les secteurs socio-économiques. Dans un contexte où les enjeux climatiques occupent une place centrale sur la scène internationale, et dans la perspective de la COP 28 qui aura lieu du 30 novembre au 12 décembre 2023, ce nouvel outil met à disposition des données climatiques précieuses pour les scientifiques et décideurs des pays du Sud.

M.A.N.

## INTERVIEW

## Retour sur la conférence «L'Afrique de demain» par Ralf Sesselberg

Le consul honoraire du Congo à Hanovre (Allemagne), Ralf Sesselberg, donne régulièrement des conférences sur la situation socio-économique sur le continent. À la veille du premier sommet des trois bassins forestiers tropicaux à Brazzaville, la rédaction reprend les grandes lignes de sa conférence donnée le 15 août dernier en marge des festivités de l'indépendance du Congo à Berlin.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Votre dernière conférence portait sur le thème « L'Afrique de demain ». Comment avez-vous retenu ce thème ?

**Ralf Sesselberg (R.S.) :**

Lorsque l'on parle de l'Afrique en Allemagne, deux types de réactions émergent. Dans le premier, les gens font allusion aux images déjà vues au Kenya, en Namibie ou celles de l'Afrique du Sud. Ils pensent naturellement aux vacances, au soleil, à la mer, au désert et aux éventuels safaris à vivre dans les parcs animaliers. Dans le second, ils sous-entendent plutôt famine, enfants malnutris et réfugiés venus du continent africain ayant survécu à la traversée périlleuse de la Méditerranée. J'ai retenu ce thème pour démontrer qu'une autre Afrique existe, celle méconnue de ces deux catégories de la population allemande. C'est une Afrique dont plusieurs études démontrent que ce sera le continent de l'avenir.



**L.D.B. :** En appui de ces études, comment percevez-vous l'avenir de cette Afrique prometteuse ?

**R.S. :** Outre les affirmations de grands économistes, je pars du constat que le continent africain a d'énormes potentialités en termes de ressources minières, agricoles, démographiques, avec une population jeune, ambitieuse et, contrairement aux idées reçues, des jeunes désireux d'être formés et aptes à s'adapter aux différentes évolutions numériques et aux changements climatiques. Je cite volontiers l'exemple du Congo Brazzaville où le gouvernement allie le dynamisme de la jeunesse en mettant en place un programme de développement et d'éducation. Dans le domaine agricole, le chef de l'État Denis Sassou N'Gusso a mis en place un programme gouvernemental en vue de promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement intégré des chaînes de valeurs agro-alimentaires dans le Bassin du Congo.

De nombreux autres pays africains ont opté pour des stratégies similaires à long terme et mettent en place des investissements massifs dans les infrastructures et dans la formation.

Autant de raisons qui me permettent d'admettre que l'Afrique aura une grande importance à l'avenir.

Marie Alfred Ngoma

## NÉCROLOGIE



Les familles Miatoudila au Congo, en France et en Angola, les familles Mibandza, la famille Dinassa et Ngo au Congo et en France ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, soeur, tante, grande-mère et belle soeur Madeleine Kiambou, survenu le vendredi 13 octobre 2023 des suites d'une maladie. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Contact : 06 431 78 90 / 05 653 53 15

PROGRAMME DES OBSÈQUES  
DE LA VEUVE NZOUNGOU, NÉE MIEKAMONA COLETTE

Décédée le 25 septembre 2023 au CHU de Brazzaville, elle sera inhumée ce lundi 23 octobre 2023 au cimetière du Centre-ville de Brazzaville selon le programme suivant :

- 09h 00: levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
- 09h 30 à 11h 30: recueillement au domicile familial sis au n°665 rue Vindza Plateaux des 15ans
- 11h 35: départ pour l'église Jésus Réssuscité ;
- 13h 00: départ pour le cimetière du Centre-ville de Brazzaville ;
- 14h 30: retour au domicile familial et fin de cérémonie.

## COP 28/DUBAÏ

## Le pape François pourrait assister à la conférence annuelle sur le climat

Le pape François pourrait assister à la COP28, conférence annuelle sur le climat organisée en novembre à Dubaï aux Emirats arabes unis, ont déclaré des sources du Vatican, afin d'insister davantage sur la nécessité de lutter contre le changement climatique.

Ce serait la première fois qu'un pape assiste à une conférence des Nations unies sur le changement climatique depuis sa création en 1995. Le pape François souhaite se rendre à Dubaï, mais aucune décision définitive n'a été prise, a indiqué le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Vatican, en marge d'un événement organisé à Rome mercredi. Selon d'autres sources vaticanes, la probabilité que le pape se rende à l'événement, organisé du 30 novembre au 12 décembre, est de 90%.

Le pape François, 86 ans, a fait de la protection de l'environnement l'une des caractéristiques de son pontificat. Il a rencontré la semaine dernière le président de la Cop28, le sultan Ahmed al-Jaber. Dans un document publié le 4 octobre, le pape François a appelé les responsables politiques et les personnes qui rejettent l'existence de la crise climatique à prendre en compte les preuves scientifiques accablantes qui montrent que la planète « pourrait être proche du point de rupture ». Le document, intitulé Laudate Deum (Louez Dieu), fait suite à son encyclique de 2015 sur l'environnement « Laudato Si » (Loué sois-tu). Il est motivé par les événements météorologiques extrêmes survenus depuis lors, que le pape a qualifiés de « cris de protestation » de la Terre. Un échec à Dubaï « serait une grande déception et mettrait en péril tout ce qui a été accompli jusqu'à présent », a affirmé le pape dans le document.

Noël Ndong

## CONSEIL ÉCONOMIQUE

## Emilienne Raoul participe à l'adoption du rapport financier de l'Ucesa

La présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul, a assisté récemment à Kinshasa à l'assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux d'Afrique (Ucesa). Au terme des travaux, les rapports d'activités et financiers de ladite organisation ont été adoptés.

L'assemblée générale de l'Ucesa a été présidée par Jean Michel Sama Lukondé, Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC). Hormis cette assemblée, un atelier international sur la mobilité climatique en RDC ainsi qu'une réunion de réflexion stratégique sur le devenir de ladite organisation ont également été organisés. L'atelier animé par les chercheurs de RDC avait pour objectif de présenter l'état des lieux sur le changement climatique, les projections de la mobilité climatique à l'horizon 2050 et l'identification des questions prioritaires à résoudre. Outre les rapports d'activités



Les participants à l'assemblée générale de l'Ucesa/Adiac

et financiers adoptés, une convention a été signée entre l'Ucesa et le Conseil économique et social de la RDC pour la réalisation d'études de recherche dans le domaine de la mobilité climatique. Cette même convention sera signée par d'autres pays qui

en feront la demande.

Au terme des travaux de l'assemblée générale de l'Ucesa, les participants ont acté la domiciliation de son siège à Rabat, royaume du Maroc, et adopté une série de mesures visant à améliorer les ressources de cette organi-

sation et à accélérer l'adhésion de nouveaux Conseils africains ou à soutenir leur mise en place. Actuellement, le Conseil économique, social et environnemental marocain assure la présidence africaine de l'Ucesa.

Fortuné Ibara

## CIRCULATION ROUTIÈRE

## La FBCP dénonce les tracasseries policières

L'ONG exhorte le commandant de la police de Kinshasa d'insister sur l'une de ses premières décisions contre ce comportement prohibé des policiers et de sanctionner les indisciplinés.

Dans une réaction du 20 octobre, l'ONG de défenses des droits de l'homme basée en République démocratique du Congo (RDC), la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a noté que les tracasseries de la police de circulation routière (PCR) sur les artères de Kinshasa et d'autres grandes villes du pays sont devenues plus graves et insupportables il y a quelque temps. « La FBCP dénonce avec la dernière énergie la multipli-

cation des tracasseries routières par la PCR à Kinshasa et dans les environs », a indiqué l'ONG dans un communiqué signé par son président Emmanuel Adu Cole. Et de noter que le constat le plus amer est fait sur le comportement de la police routière sous le commandement de l'Inspection provinciale de Kinshasa (IPKin).

Pourtant, a regretté cette ONG, le nouveau commandant de l'IPKin, le général Blaise Kilimbalimba, avait bien commen-

cé, en ordonnant à la police de roulage et autres services de mettre fin aux tracasseries sur les artères de la ville-province. « Nous avons tous applaudi son initiative mais ce que nous constatons maintenant est pire qu'avant », a souligné Emmanuel Cole.

## Un ordre non suivi

La FBCP a dit constater que l'ordre donné par le nouveau commandant de la police de la ville n'est pas suivi par ses policiers. Citant une victime de ces actes des policiers, la FBCP note que cette dernière, défenseur des droits de l'homme, revenait de l'hôpital à bord de sa voiture, lorsqu'il avait été interpellé au niveau du camp Lufungula. Les policiers ont reproché à son chauffeur le défaut de mettre la ceinture de sécurité. Cette organisation affirme, néanmoins, que le défaut de ceinture de sécurité est dangereux lorsqu'un automobile roule à grande vitesse. Mais, a-t-elle fait savoir à Kinshasa et environs, avec les embouteillages sans cesse constatés surtout sur certaines artères très fréquentées comme l'avenue des Huileries ou ex-24 Novembre, il est difficile qu'une voiture roule

à grande vitesse. « Arrivée sur place, les policiers ont multiplié des contraventions pour lui demander de payer 650 mille francs congolais à défaut d'aller payer un montant supérieur à la banque. Malgré l'intervention du cabinet du général pour qu'on la laisse partir avec sa voiture parce qu'elle défend des droits humains, notre collègue avait payé une somme d'argent avant que sa voiture lui soit restituée, sans un reçu », a fait savoir la FBCP. Et de souligner que cette victime a informé l'organisation de l'arrestation de trois autres véhicules qui acheminaient les élèves revenant de l'école.

L'ONG, qui pense que la gravité des tracasseries risque de faire tâche d'huile sur les deux mandats de l'actuel président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, exhorte le général commandant de la police/ville de Kinshasa de revenir à son initiative pour mettre fin à cette situation, surtout que le pays approche vers la période électorale. Le général Kilimbalimba est également appelé à envisager des sanctions contre les policiers de roulage indisciplinés.

Lucien Dianzenza



Le comportement des policiers sur la chaussée/DR

## DIPLOMATIE

## Six nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance

La journée du 19 octobre a été hyper chargée pour le chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui a eu à recevoir les lettres de créance de six ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires non résidents qui viennent d'être accrédités en République démocratique du Congo (RDC). C'était au cours d'une cérémonie protocolaire organisée au Palais de la nation.

Tous ces diplomates ont reçu mission de redynamiser les relations entre leur pays et la RDC. Il s'agit de Mohamed Bourhan Ali du Djibouti, d'Alpheus Matlhaku de la République du Botswana, de Pavel Prochazka de la République Tchèque, de Mme Marie Charlotte G. Tang de la République des Philippines, de M. Velupilai Kananathan du Sri Lanka et de Minoli Tehani Perera de la République d'Australie.

Parmi ces diplomates, on compte deux Africains. Le premier, Mohamed Bourhan Ali, est expert en relations internationales. Il est également ambassadeur de son pays en Côte d'Ivoire où il a une résidence. Il a été par ailleurs premier conseiller, chef de mission-adjoint auprès de l'Union européenne et chargé d'affaires a.i. au sein de l'ambassade du Djibouti auprès du Benelux. Le deuxième, Alpheus Matlhaku, a travaillé pour le gouvernement de son pays, le Botswana, depuis 1976 à divers titres professionnels. Il a été nommé haut-commissaire du Botswana en Zambie en 2019. Il a également travaillé à la Commission électorale indépendante et a occupé le poste de sous-secrétaire au cabinet du président de la République.

Alain Diasso



L'ambassadeur Mohamed Bourhan Ali posant avec le chef de l'État, Félix Tshisekedi

## DROITS DE L'HOMME

## Maick Lukadi salue la promulgation de la loi protégeant les activistes

Le défenseur des droits humains, Maick Lukadi, pense que les prescrits de cette loi seront respectés en vue de permettre un travail dans la quiétude pour l'intérêt de toute la nation.

Le président de l'ONG de défense des droits de l'homme Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec-ONGDH), Maick Lukadi, comme à l'accoutumée, vient de lancer un message de paix à la population congolaise, en particulier, et au monde entier en général. C'était à l'occasion d'un point de presse tenu en début de week-end à Kinshasa, en association avec d'autres activistes des droits de l'homme, en marge de la journée internationale de la paix, célébrée 21 septembre 2023. « A quelques mois des élections présidentielle et législatives prévues pour décembre 2023, il n'y a qu'un seul message à adresser aux peuples congolais: Cultivons la paix, rien que la paix, avant, pendant et après les élections générales de décembre 2023 », a insisté le président de l'Apvec-ONGDH.

Maick Lukadi a, par ailleurs, épinglé quelques points saillants qui, selon lui, ne cadrent pas avec le respect des droits de l'homme dans le pays. Il a notamment cité l'événement malheureux de Goma en date du 30 août 2023. Il s'agit, selon Maick Lukadi, des manifestations contre la Mission des Nations unies en RDC (Monusco), conduites par des fidèles d'une secte dénommée «La foi naturelle authentique messianique vers les nations», qui ont occasionné des pertes en vies humaines et des blessés de deux côtés. «Plus jamais de tels événements malheureux dans notre pays et je condamne fermement avec la dernière énergie, les actes de répression et de brutalité qui constituent des violations des droits de l'homme contre les manifestants», a-t-il fait savoir. Le président de l'Apvec-ONGDH a, par contre, félicité la justice militaire, qui a mis toutes les batteries en marche et avec célérité, pour que ce procès aboutisse.



Maick Lukadi et ses pairs activistes des droits de l'homme DR

Il s'est également réjoui que les responsabilités soient établies sur les différentes violations des droits de l'homme constatées et que la rigueur de la loi soit imposée à tous les incriminés. « Ce que nous demandons à notre police, c'est d'être professionnelle sur le terrain. Et j'invite l'Etat congolais à veiller et à assurer la promotion et la protection des droits de l'homme à chaque instant », a-t-il insisté.

Dans sa déclaration, le président Maick Lukadi a aussi insisté sur le fait que, bien que les manifestations pacifiques soient garanties par la Constitution du pays, ces dernières sont, cependant, obligées de respecter les dispositions liées à l'ordre public, qui seront arrêtées par l'autorité et les organisateurs de ladite manifestation. Les tracasseries et les arrestations continuent. Le président de l'Apvec-ONGDH a également saisi cette opportunité pour dénoncer les tracasseries, les arrestations et les enlèvements dont sont victimes les membres de son organisation, depuis le régime Kabila jusqu'à maintenant. Certains, a-t-il fait savoir, ont été contraints à la clandestinité pour se soustraire des griffes de leurs

bourreaux. Parmi ces activistes inquiétés il y a, selon Maick Lukadi, Disashi Numbi Crystal, Gombo Gombo Chadrack, Lumbu Mavungu Bebby, Matondo Tusamba Ebinette, Botumbe Mola Princia, Kasonga Bukasa Irène et Kankolongo Malaba Nathan. Dans la conclusion de cette activité, le président Maick Lukadi a salué le vote, par les deux chambres du Parlement congolais et la publication, par le chef de l'Etat, de la loi protégeant les défenseurs des droits de l'homme. En notant que ce travail n'a pas de couleur car les défenseurs des droits de l'homme servent la nation et tout le monde, sans distinction de sexe, de religion, de race, de nationalité ni de couleur politique, Maick Lukadi pense que cette loi inscrite désormais dans l'arsenal juridique congolais sera respectée en vue de permettre aux activistes des droits de l'homme de faire leur travail en toute quiétude, dans l'intérêt de toute la nation. « Cette loi est une avancée considérable par rapport à notre travail. Ce qui reste à faire, c'est de tenir au respect des ces dispositions légales pour le bien de tous », a-t-il souligné.

Lucien Dianzenza

## NOMINATIONS DANS LES FARDC

## Eddy Kapend réintègre l'armée nationale

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) viennent de connaître quelques changements au niveau de leur hiérarchie à la suite d'une série d'ordonnances lues dans la nuit de jeudi à vendredi 20 octobre sur la Télévision nationale congolaise (RTNC).

Quelques officiers supérieurs ont été promus et élevés en grade à des hautes fonctions au sein de l'armée. De toutes ces nominations, celle d'Eddy Kapend fait beaucoup jaser au sein de l'opinion en raison du statut de l'homme et surtout des déboires



Le général d'armée des Fardc Eddy Kapend

qu'il a connus dans son parcours d'officier. Radié de l'armée et condamné à mort en 2003 avec le grade de colonel, l'ex-garde de camp de Laurent Désiré Kabila qui, jusque-là vivait en retrait de la vie militaire, a donc réintégré l'armée au moment où l'on attendait le moins. Contre toute attente, il a été promu, à titre exceptionnel, au grade de général d'armée des Fardc et commandant de la vingt-deuxième région militaire (Haut-Katanga).

Cette nomination signe le retour de cet ancien officier qui a été arrêté, jugé et condamné pour l'assassinat de feu président Laurent-Désiré Kabila. En 2021, il faisait partie des détenus qui ont bénéficié de la grâce présidentielle du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi. Il est sorti de la prison centrale de Makala, le 8 janvier 2021. Avant sa nomination, Eddy Kapend (né au Katanga en 1960), occupait le grade de colonel de l'armée congolaise. Sur le terrain, il prend la relève du général Smith Kihanga Mutara, qui a été rappelé à Kinshasa. Dans le lot des nominations, il faudrait également épingler le cas de l'actuel chef d'état-major général, Christian Tshiwewe, promu au grade de général d'armée des Fardc. Il est le quatrième à être gratifié de ce grade le plus élevé au sein de l'armée congolaise après l'ancien chef d'état-major général Célestin Mbala, John Numbi et Gabriel Amisi Tango Four.

A.D.

## ART PICTURAL

# Cesar Mabelet et Elson Manisa Kiadi exposent leurs toiles à la galerie du Bassin du Congo

L'exposition vente des tableaux de peinture des artistes Cesar Mabelet et Elson Manisa Kiadi, que présente le musée galerie du Bassin du Congo, a eu lieu, le 20 octobre, sous les auspices de Jonathan Mobassi, responsable dudit musée, en présence du directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville, Emile Gankama, et de la responsable de la librairie Les Manguiers, Emilie Eyala.

Le musée galerie du Bassin du Congo a la vocation, entre autres, d'accompagner les jeunes artistes et pérenniser l'œuvre des anciens. C'est dans ce contexte qu'il a organisé cette exposition vente qui s'inscrit dans le cadre de la tenue à Brazzaville du sommet des trois bassins forestiers et tropicaux et se tient en prélude à celui-ci. C'est d'ailleurs ce qu'a précisé Jonathan Mobassi dans son mot introductif. Cette exposition est aussi une manière de valoriser la culture congolaise qui ne cesse de prendre de l'ampleur tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Le vernissage s'est ouvert par la démonstration picturale en live de l'artiste peintre Elson Manisa Kiadi qui, en quelques minutes, a peint séance tenante un tableau portant sur le kiébé-kiébé. Après cette prestation artistique, Elson Manisa Kiadi a expliqué aux



Les amoureux des œuvres d'art assistant à la démonstration artistique de Elson Manisa Kiadi/Adiac

amoureux des œuvres d'arts présents au vernissage que ces tableaux expriment la culture ancestrale, notamment la tradition. « Je suis en train d'expliquer ce que faisaient nos ancêtres. Car à leur époque, pour résoudre

un problème physique, ils faisaient recours à des réalités spirituelles. Comme un artiste c'est celui qui vit entre deux mondes, cette démonstration illustre la tradition. Je viens de peindre un kiébé-kiébé. C'est une apparition mystique, rai-

son pour laquelle vous voyez les mains qui sont à côté. Ce sont des «mikisi» que l'on traduit en français par «les fétiches». Ce sont ces fétiches qu'utilisaient nos ancêtres, «les Nganga Kisi» qui sont des féticheurs de l'époque », a-t-il

expliqué. Tout comme Elson Manisa Kiadi, César Mabelet a expliqué aussi le sens de ces tableaux qui portent sur les faits sociaux.

Notons qu'au total vingt tableaux peints en huile sur toile sont exposés dont onze de l'artiste Elson Manisa Kiadi et neuf de César Mabelet. Il s'agit, entre autres, de «Voix intérieure», «Dédoublement», «Sensation», «Irisée», «Quatre femmes battantes», «Initiation», «Dans les oubliettes», «Rêveuse», «Apparition mystique», «Nganga Nkisi Héros dans l'ombre», pour Elson Manisa Kiadi. «Le destin», «Un souffle tiède au doux parfum», «Sous le soleil», «Le bien-être émotionnel», «Défis et espoir pour la jeunesse autochtone», «Plusieurs kilomètres pour un bidon d'eau», «Rêverie et projet», «La pensive» et «A l'abri du mal» sont des œuvres de César Mabelet.

Bruno Okokana

**VISITEZ** LE MUSÉE GALERIE  
**DU BASSIN DU CONGO**

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

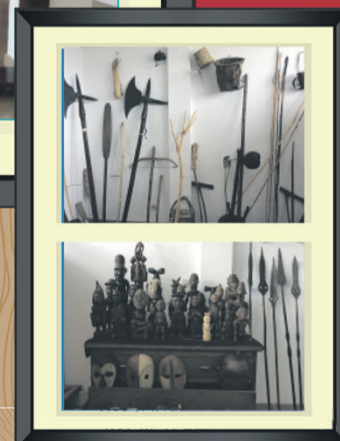
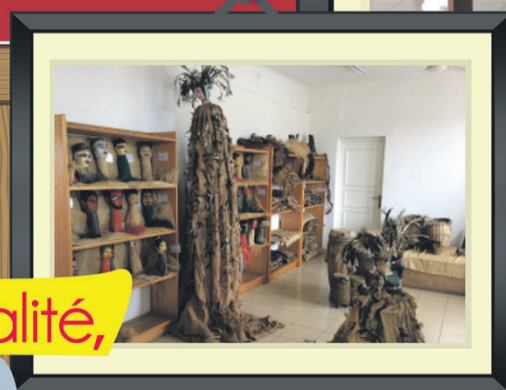
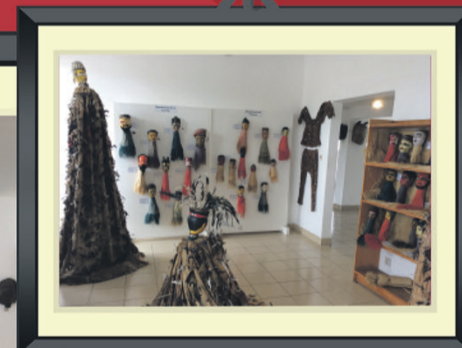
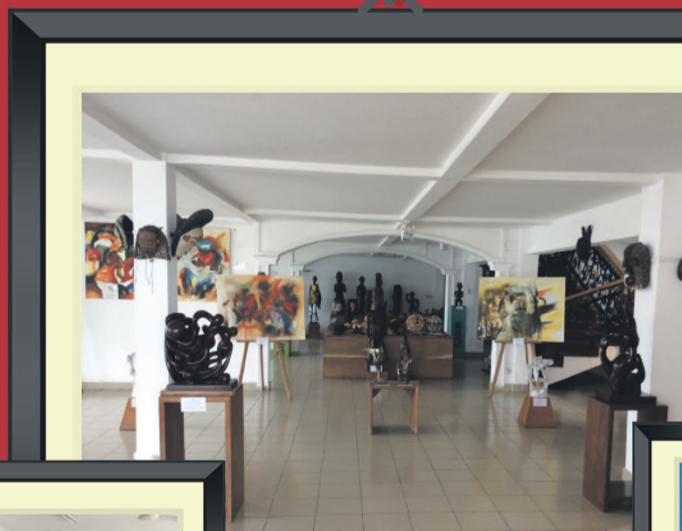
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## LANGUE ESPAGNOLE LATINO-AMÉRICAINNE

## 154 jeunes congolais formés par l'ambassade du Venezuela

Après neuf mois d'apprentissage de la langue espagnole latino-américaine, 154 jeunes congolais ont reçu leurs diplômes. Cette formation a été assurée par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo.

La cérémonie de remise des diplômes aux 154 Congolais de la dix-huitième promotion baptisée «Belinda Ayessa» s'est déroulée dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso, du deuxième module du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sous les auspices de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Anibal Josué Munoz.

Remettant les diplômes aux apprenants, le diplomate vénézuélien a fait savoir que son pays a une grande motivation, qui a trait à leur culture, celle de partager leur fraternité et leur solidarité avec les peuples du monde. Le peuple congolais, poursuit-il, est un peuple frère du Venezuela. «*Nous avons une large histoire commune, du point de vue ancestral, culturel, politique, social. Nous nous sentons frères, c'est pourquoi notre peuple et notre gouvernement font des efforts importants pour assurer et promouvoir l'amitié et la collaboration fraternelles entre le peuple vénézuélien et le peuple congolais*», a-t-il indiqué.

Pour le diplomate vénézuélien, les langues constituent une ressource importante, un instrument important pour la communication et la compréhension entre les peuples. Les langues permettent de connaître et partager la culture des autres peuples. Les langues sont un instrument important pour la communication et le partage entre le peuple du Congo et celui du Venezuela. «*Il y a également cette motivation qui existe au sein de la jeunesse congolaise qui veut se former et apprendre. A cette occasion, 154 jeunes congolais ont reçu leurs diplômes aujourd'hui. Ils ont fait un effort important pendant neuf mois d'assister aux cours d'espagnol latino-américain avec beaucoup d'empressement*», a souligné Anibal Josué Munoz.

L'ambassadeur du Venezuela a annoncé que son pays est en train de travailler avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, pour la création de la cinémathèque de Brazzaville. Ce travail, poursuit-il, a besoin de la participation des personnes qui parlent d'autres langues, en l'occurrence la langue espagnole

latino-américaine. Les langues sont importantes dans le cadre de la cinémathèque pour comprendre les documentaires, les films, apprendre à les éditer... Alors cette connaissance peut être utile pour la cinémathèque de Brazzaville.

Claire Sabine Mahoukou, ancienne surveillante générale au lycée Joseph Chaminade, a suivi cette formation et fait partie des 154 bénéficiaires. Elle dit avoir pris le goût d'apprendre la langue espagnole latino-américaine lorsqu'en sa qualité de surveillante générale, elle prenait part aux différentes réunions que l'ambassadeur tenait dans le cadre de l'apprentissage de cette langue. Et comme l'espagnol était sa deuxième langue en classe de terminale, elle s'est engagée à suivre cette formation. A l'issue de celle-ci, elle a lancé un message à l'endroit des professionnels évoluant dans différents domaines. «*Les langues unissent les peuples, valorisent les cultures. Pour qu'il y ait amour dans le monde, il faut qu'on s'entremêle dans les cultures des autres. Cela oblige à ce que nous apprenions la*



Phatt Krui-vie Kete, l'un des 154 apprenants brandissant son diplôme/Adiac

langue des autres. C'est pour cela qu'on dit que la langue unit les peuples. Je remercie l'ambassade du Venezuela au Congo qui a pris cette belle ini-

tiative d'encadrer les jeunes congolais dans l'apprentissage de cette langue», a-t-elle indiqué.

Bruno Okokana

## CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BRAZZAVILLE

## Athlétic club de Ouenzé champion de D2

L'Athlétic club de Ouenzé (ACO) a battu en finale la formation Dieu connaît non problèmes (DCNP) 5-4 aux tirs au but gagnant ainsi son ticket de disputer la saison prochaine en première division de la Ligue départementale.

Le gardien d'ACO s'est montré décisif en stoppant deux pénalties. Au temps réglementaire, faut-il le rappeler, les deux équipes se sont neutralisées 0-0. «*Je remercie les joueurs parce qu'ils sont encore très jeunes et c'est pour la première fois que nous jouons une finale. Maintenant que nous l'avons emporté, nous ambitionnons désormais monter en Ligue 2 en continuant à miser sur les jeunes et montrer qu'à Ouenzé il y a encore des jeunes talents*», a commenté Randzi Bissila, le coach d'ACO. Son joueur, Bonheur Kedzia, a gagné le prix du meilleur buteur avec douze réalisations. Ce championnat lancé le 16 juin a regroupé 48 équipes réparties dans trois poules de douze et une de treize. Les deux premiers de chaque groupe ont disputé les play-offs et les six équipes classées dernières de chaque poules évolueront la



Destin Miguel Mbouni remettant le trophée au capitaine d'ACO/Adiac

«**Nous sommes satisfaits parce que c'est la fin de notre championnat d'élite avec la D2. Nous avons eu plus de 40 équipes. Nous avons joué plus de 350 matches. C'était difficile à organiser mais tout est bien qui finit bien. Athlétique club de Ouenzé monte en D1, ce que prévoit le règlement. Comme nous avons eu 40 équipes en D2, les dernières vont évoluer en D3**»

saison prochaine en D3.

«*Nous sommes satisfaits parce que c'est la fin de notre championnat d'élite avec la D2. Nous avons eu plus de 40 équipes. Nous avons joué plus de 350 matches. C'était difficile à organiser mais tout est bien qui finit bien. Athlétique club de Ouenzé monte en D1, ce que prévoit le règlement. Comme nous avons eu 40 équipes en D2, les dernières vont évoluer en D3*», a expliqué Destin Miguel Mbouni, le président de la Ligue de Brazzaville.

Au cours de cette saison, a-t-il appuyé, la Ligue a pu mettre en place une équipe départementale pour lancer la dynamique de soutien au football de base. D'ici à la fin de l'année, la sélection de Brazzaville va, selon lui, livrer le 29 décembre un match aller à Pointe-Noire puis celle de la ville océane viendra dans la capitale une semaine après pour le retour.

James Golden Eloué

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

Financement – Programme d'investissement Forestier (PIF)

Intitulé du Marché :

**FOURNITURE ET LIVRAISON DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL APICOLES,**

Référence DAON No : CG-011-PANC-F23

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la fourniture et livraison des équipements et matériel apicoles.

2. Le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et livraison des équipements et matériel apicoles en lot unique.

3. Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et terminés, au cours des trois (03) dernières années en tant qu'ONG, ou sous-traitant :

- La fabrication des ruches et la fourniture des enfumoirs, tenues apicoles et autres matériels ;

- La formation des apiculteurs et l'encadrement des apiculteurs dans l'exercice de leurs activités.

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique concourant à la réalisation des services

connexes tout en joignant les CV du personnel affecté à cette mission dans le cadre du présent marché.

NB : Une visite du site est obligatoire.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC),

Adresse du bureau : Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville-République du Congo, Tél : (+242) 06 817 06 33 / 05 616 95 74

Adresse électronique: pancongo2022@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre

un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 novembre 2023 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous à le 20 novembre 2023 à 14 heures 30 minutes.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO (PANC)

Nom du bureau : PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO (PANC)

Adresse du bureau : Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville-République du Congo

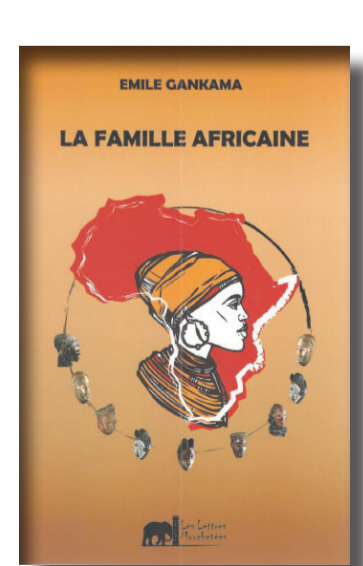
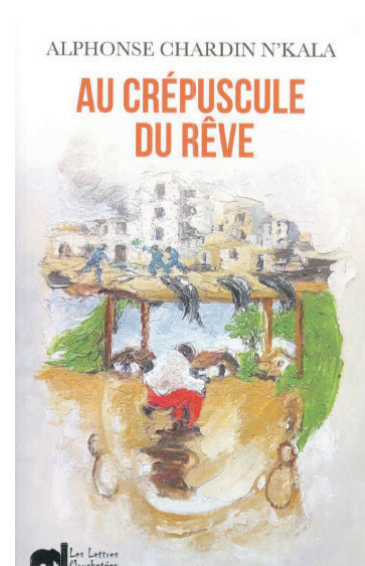
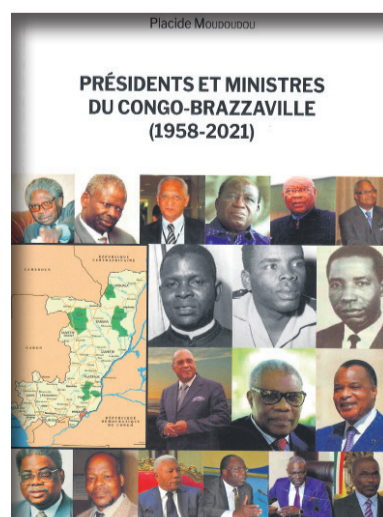
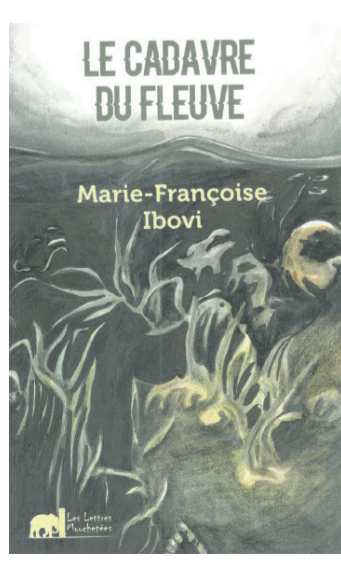
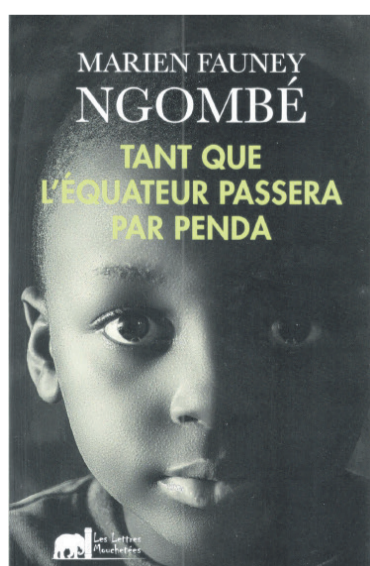
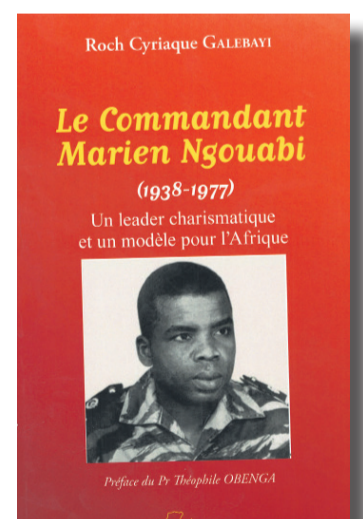
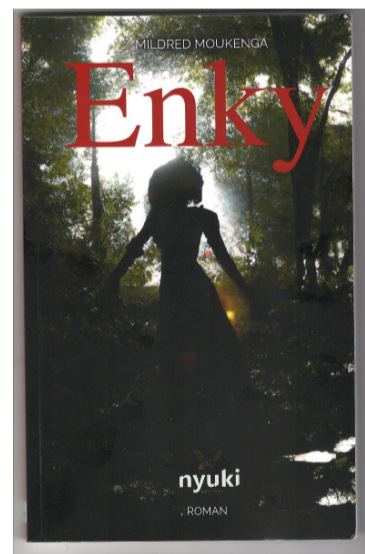
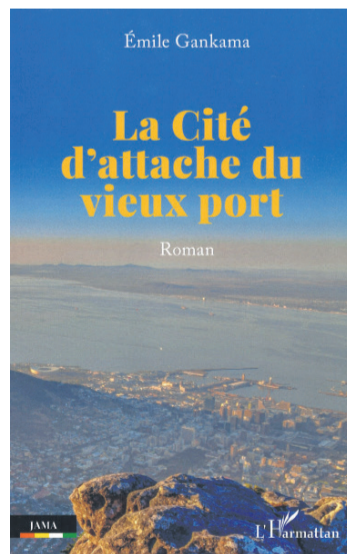
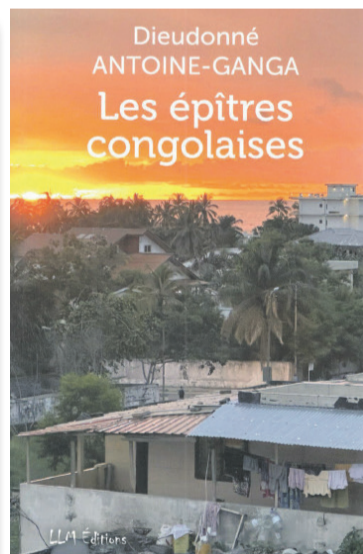
Tél : (+242) 06 817 06 33 / 05 616 95 74

Adresse électronique: pancongo2022@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 octobre 2023

La Coordinatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE

**EN VENTE**

**HUMEUR****Des mesures d'appoint pour arrêter définitivement la violence à l'école !**

À première vue, la mesure sur l'uniformisation du vestimentaire scolaire entre l'enseignement technique et l'enseignement général cette année est en train de produire ses effets. Mais il y a déjà quelques timides velléités de la part des élèves turbulents qui disent clairement que, même si l'uniforme scolaire s'est généralisé, la chose n'a pas encore été éradiquée totalement. Ces velléités chuchotées par des élèves incorrigibles et indisciplinés devraient pousser à imaginer d'autres mesures d'appoint pour vite tuer « l'embryon » dans l'œuf afin que cette nouvelle année scolaire 2023-2024 ne soit pas perturbée comme les années antérieures.

Sans langue de bois, cette solution n'est pas un remède miracle vu que ces élèves indisciplinés et insupportables des différentes écoles se connaissent entre eux. Et comme il faut battre le fer quand il est chaud, il serait raisonnable d'envisager d'autres mesures d'appoint plus coercitives, notamment des postes de policiers avancés au sein et à proximité des établissements scolaires qui se sont distingués en mal par le passé.

Que ce soit à Brazzaville ou à Pointe-Noire, ces bagarres rangées entre élèves dans des écoles ont causé beaucoup de tort d'une part aux paisibles élèves et d'autre part à certains enseignants et responsables des dites écoles. Mais cette solution d'uniformisation de la tenue, disons-le sans gang, n'est pas une solution miracle qui mettra définitivement fin à ces bagarres rangées aux conséquences déplorables entre des élèves dans des écoles, donc imaginons maintenant-là sans plus tarder des stratégies d'appoint pour donner plus de force à cette mesure.

Nous éviterons pour le moment de citer certaines écoles dont cette « velléité » de la reprise des bagarres rangées est palpable. Mais l'alerte est là : « Même si on nous oblige à porter le même uniforme, nous nous connaissons », propos très dangereux d'un élève à un enseignant. Et c'est déjà là, comme disent des météorologues, un nuage qui pourrait annoncer une intempérie future, gare à ce propos ! A peine trois semaines que l'école vient de rouvrir ses portes, certains élèves mal intentionnés commencent déjà à annoncer les couleurs avec des propos frustrants de ce genre. Et ce que l'on ne dit pas, ces bagarres rangées sont des occasions perturbatrices qui favoriseraient la baisse du niveau scolaire et des pourcentages d'admission au rabais lors des examens d'Etat.

Des mesures d'appoint du genre, l'ouverture des postes de police avancés au sein de ces établissements, surtout ceux qui se sont déjà distingués en mal, et aussi à quelques centaines de mètres de ces établissements, au lieu que des véhicules de patrouille n'arrivent que quand il y a déjà pagaille, désordre, bagarre, agitation et jets de projectiles. Il est encore temps que ces mesures d'appoint arrivent pour la prévention.

Oui, il est peut-être trop tard d'envisager pour cette année scolaire qui venait de commencer des éloignements de ces écoles qui se sont fait remarquer en mal par le passé. Dans l'avenir, il serait aussi judicieux comme le souhaitent de nombreux parents et enseignants de procéder à la délocalisation de certains lycées pour remplacer une école primaire. On ne voit pas comment un lycéen pourrait se permettre de se battre avec un gamin du primaire. Ce qui est vrai, en plus de l'instruction et de l'éducation, l'école doit être un milieu d'apprendre le « vivre ensemble » et non une jungle.

*Faustin Akono*

**TÉLÉCOMMUNICATIONS****AGL réussit le transpooling des câbles du projet « 2Africa »**

La société Africa Global Logistics, opérateur logistique multimodal, a assuré la logistique des câbles destinés à desservir le Congo et la RDC, dans le cadre du projet « 2Africa » qui vise à mettre en place le plus grand câble sous-marin de fibre optique reliant l'Afrique à l'Europe et au Moyen-Orient.



*L'opération de déchargement des câbles à fibre optique au Terminal de Pointe-Noire/DR*

Mis en œuvre par une association d'entreprises technologiques pilotée par META (anciennement Facebook), le projet « 2Africa » vise à garantir une connectivité internet fiable et à haut débit à trois milliards de personnes à travers l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Au Congo-Brazzaville, 45 tonnes de câbles envoyés par navire de la France ont été livrés dans les

eaux territoriales. Pour cette opération, AGL a mobilisé des équipements dédiés à la livraison des câbles en haute mer.

Ce projet qui participe au processus de transformation digitale du continent africain fait partie des défis auxquels AGL apporte sa contribution dans le cadre de sa stratégie de croissance au service des transformations de l'Afrique. Il devrait permettre

également d'assurer la connexion de 16 pays africains dont la RDC et le Congo-Brazzaville. « Nous sommes fiers d'avoir pris part à cette initiative transformative pour les deux Congo et réaffirmons notre engagement à contribuer activement au progrès du continent en offrant des solutions logistiques conformes aux normes les plus élevées », a indiqué Christophe Pujalte, directeur régional Africa Global Logistics pour le Congo, la RDC et l'Angola.

En RDC, 89 tonnes de câbles et divers équipements destinés à ce projet ont été aussi manutentionnés par les équipes d'AGL RDC. Grâce aux solutions logistiques, ces câbles ont été installés avec succès en septembre 2023 en RDC et dans les eaux territoriales du Congo, ce qui permet désormais aux deux pays de bénéficier d'un réseau supplémentaire de fibre optique et d'une meilleure qualité de réseau internet.

*Guy-Gervais Kitina*

**« Nous sommes fiers d'avoir pris part à cette initiative transformative pour les deux Congo et réaffirmons notre engagement à contribuer activement au progrès du continent en offrant des solutions logistiques conformes aux normes les plus élevées »**

**AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS :**

**Le cabinet ECIFORM recrute des consultants et Formateurs pour ses activités de formations aux entreprises et administrations et des études socioéconomiques et sociodémographiques au Congo Brazzaville et en RDC.**

- Spécialiste en GRH, Droit, Fiscalité
- Gestion des projets et suivi-évaluation
- Expert en agronomie et Zootechnie
- Socio-économiste et économiste
- Démographe et statisticien
- Expert en Marketing et commerce...

- Expert en finances et comptabilité
- Expert en finances publiques
- Expert en Informatique et NTIC
- Expert en Management
- Expert en entrepreneuriat
- Expert SIG et géographe...

- Expert en communication et mobilisation
- Expert en Audit, banque, risque bancaires
- Expert en légistique et rédaction des lois
- Passation des marchés
- Expert en logistique
- Expert en EIES et en environnement...

—Avoir un BAC+5/8 dans l'un des domaines et une expérience de 10 ans au minimum. Veuillez envoyer votre CV détaillé :

Email : [contact@eciform-services.net](mailto:contact@eciform-services.net)

ou Email : [h.steward@gmail.com](mailto:h.steward@gmail.com)

## COOPÉRATION

## La Chine souhaite plein succès au sommet des trois bassins

En marge des travaux du troisième Forum de « la Ceinture et la Route », à Beijing, le président Denis Sassou N'Guesso a eu une séance de travail avec son homologue chinois Xi Jinping.



Les présidents chinois et congolais

A cette occasion, le président chinois a salué l'engagement et les efforts du Congo en matière de lutte contre le changement climatique. Ainsi, le président Xi Jinping a souhaité plein succès aux travaux du sommet des trois bassins forestiers et tropicaux du monde que le Congo va abriter du 26 au 28 octobre.

L'échange a, par ailleurs, permis aux deux chefs d'Etat, avec les délégations qui les ont accompagnés, de faire le tour d'horizon de la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine.

« L'année 2024 marquera les soixante ans de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. Nous espérons que les deux parties feront de cet événement une occasion de promouvoir un développement plus étendu de notre coopération bilatérale », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso qui a, en outre, souligné que l'invitation à participer au forum de « la Ceinture et la Route » est une marque de confiance qui nourrit l'amitié profonde entre les peuples chinois et congolais.

Rominique Makaya

## SANTÉ

## La maternité du CSI de Ngoyo mise en service

L'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo Assistance (FCA), Antoinette Sassou N'Guesso, a inauguré le 20 octobre, à Pointe-Noire, la maternité du centre de santé intégré (CSI) de Ngoyo, dans le sixième arrondissement, en présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

La construction de la maternité du Centre de santé intégré « Joséphine-Safou-Pemba » à Ngoyo s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Fondation Congo Assistance et la société Terascom.

La maternité dispose d'un bloc d'accouchement équipé, d'un bloc opératoire, d'une salle de surveillance équipée de couveuses pour prématurés, d'une salle d'échographie, six chambres dotées de lits électriques et d'une pharmacie. Elle compte également deux bureaux pour médecins, et une ambulance équipée mise à la disposition de l'hôpital.

« La maternité que nous vous remettons aujourd'hui permettra aux femmes enceintes du district de Ngoyo de ne plus parcourir de longues distances pour donner la vie », a déclaré Ena Attié, représentant le directeur général de la société Terascom, lors de la présentation technique de l'ouvrage.

En outre, elle a encouragé le personnel de la maternité « à créer les conditions optimales pour son utilisation responsable », pour le bien de la commune de Ngoyo.

La réalisation de cet ouvrage, a-t-elle ajouté, trouve son fondement dans le souci d'accompagner les actions « très remarquables » de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, en faveur des enfants. Dans la foulée, elle a sollicité l'apport de la première dame d'être la marraine de la so-



Antoinette Sassou N'Guesso coupant le ruban symbolique

ciété Terascom.

Pour sa part, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui a réceptionné les clés de la maternité des mains de la présidente de la FCA, lui a rendu hommage pour sa disponibilité et ses actions en faveur de la population. « Cette maternité vient répondre à l'appel pressant des habitants de ce district, et particulièrement des femmes, des mères et des enfants. En offrant cette maternité, la première dame du Congo vient une fois de plus de témoigner de sa magnanimité, son leadership pour l'apport incontestable dans la concrétisation du projet de société du président de la République, à savoir, offrir les soins de santé et de qualité à tous ».

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur maire de Ngoyo, Genest Wilfrid Paka Banthoud, a sa-

lué la réalisation du projet « aux missions nobles d'une maternité tournée vers l'avenir et qui rassemble les équipes de médecins, soignants et professionnels de la santé en équipe multidisciplinaire, dédiée à la prise en charge optimale et efficace de la femme enceinte, de la jeune mère et de l'enfant, dans le respect de sa préférence et de son accompagnement familial ».

En outre, il a remercié, au nom de la population, la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, pour la construction de cette maternité « aux normes internationales, équipée d'un bloc opératoire d'urgence à la pointe de la technologie et d'une ambulance », qui vient de changer les conditions d'accueil et de prise en charge de la femme enceinte.

Yvette Reine Nzaba

## RÉFLEXION

## Le Sommet de la survie

Dans le monde très instable où nous vivons rien n'est plus important, si l'on réfléchit bien, que de centrer clairement les activités humaines sur la protection de la nature qui les entoure. Car, au-delà de l'Histoire pour le moins agitée du temps présent, l'enjeu des années à venir est très clairement la survie de notre espèce que menacent la suractivité industrielle et les multiples atteintes que celle-ci porte à l'environnement.

Que le Congo, notre Congo, se trouve aujourd'hui au cœur du Sommet des trois Grands Bassins fluviaux et forestiers de la planète témoigne clairement de la perception très réaliste que ses dirigeants – à commencer par le président Denis Sassou N'Guesso – ont du danger extrême qui

marque d'un sceau rouge les premières décennies de ce nouveau millénaire. Portant depuis longtemps la plus grande attention à la menace qui pèse sur la planète il a, en effet, inscrit au cœur de sa stratégie la préservation de la forêt primaire, des immenses tourbières, du puissant fleuve Congo et de ses affluents où se recycle l'air que chacun de nous, où qu'il habite dans le monde, respire. Et, de ce fait, il est bien en charge d'une responsabilité vitale.

Le problème qu'il va falloir cependant résoudre lors de ce Sommet, ou plutôt l'obstacle qu'il va falloir franchir est celui du noble discours que tiennent depuis des années à l'échelle mondiale les principaux acteurs de la lutte contre le dérèglement

climatique mais qui n'est suivi d'aucune action réelle. Avec comme conséquence de plus en plus évidente le fait que le danger s'accroît au fil des mois et des années sans que rien ne soit réellement entrepris pour le combattre.

Passer du « baratin », comme on dit en langue populaire, à l'action concrète est bien le véritable enjeu du Sommet des trois Grands Bassins de la planète qui se tiendra à Brazzaville du 26 au 28 octobre. Un enjeu qui s'annonce d'autant plus important que sur les cinq continents de la planète où nous vivons les simples citoyens commencent à se mobiliser sérieusement pour exercer de fortes pressions sur leurs dirigeants et les contraindre à passer du verbe à l'acte, du noble geste

à la décision pratique, de la petite musique au vrai concert planétaire que personne ne pourra plus feindre de ne pas entendre.

Placées naturellement au cœur de la bataille mondiale sur laquelle se jouera le destin de notre espèce dans le proche avenir, les nations des trois Grands Bassins fluviaux et forestiers vont devoir prouver leur volonté d'amener l'humanité à ouvrir enfin les yeux sur le défi qu'elle doit relever. Et, par conséquent, à faire entendre la voix de la raison sur toute l'étendue de la Terre.

Voyons si cette évidence s'imposera et si le Sommet de Brazzaville sera effectivement le Sommet de la survie humaine.

Jean-Paul Pigasse